



Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise

Compte-rendu sommaire du Conseil Communautaire en date du mardi 30 mars 2010

Date de convocation : 23 mars 2010

Membres présents : 24, formant la majorité des membres en exercice

Membres excusés : 6

1. Compétence T.I.C. : Rapport d'Activités 2009 CyberCentre & CyberRelais

Mme LEBRUN, Présidente de la commission « TIC », M. Stéphane LEFEUVRE & M. Hervé VINSONNEAU, Animateurs ont présenté le rapport d'activités du CyberCentre et des CyberRelais pour l'année 2009.

Mme LEBRUN rappelle que le CyberCentre existe depuis 2001 et que quatre CyberRelais ont ouvert leurs portes sur le territoire depuis, plus un CyberRelais à Tennie durant la saison estivale. Ces lieux sont désormais labellisés « Espaces Régionaux Numériques (ERN)» par la Région des Pays de la Loire.

Le rapport d'activités 2009 est disponible sur le lien suivant : www.4c-conlie.fr/docs/tic-rapport-activites.pdf

2. Compétence Économique & Sociale : Extension de la Zone d'Activités intercommunale et point sur les contacts en cours pour des projets d'installation

A. Extension de la Zone d'Activités Intercommunale : Proposition de conventions par la SAFER Maine Océan

Monsieur SOREAU, Président de la commission « développement économique » rappelle que la 4C n'a pas la maîtrise foncière des terrains permettant l'extension de la ZA Intercommunale pour laquelle il a été retenu les parcelles en bordure de la RD 304 au Nord (vers Sillé) sur environ 38 000 m².

Des contacts ont été pris avec la SAFER Maine Océan afin d'examiner des possibilités d'échanges de terres agricoles sur la commune de CONLIE ou les communes environnantes. Suite à la proposition convention de veille foncière et/ou une convention relative à des prestations de services ou à la constitution de réserves foncières par la SAFER, le conseil communautaire a décidé, par 20 voix contre et 4 abstentions, de ne pas passer de convention avec la SAFER Maine Océan dans le cadre d'un projet d'acquisition foncière pour l'extension de la ZA Intercommunale à CONLIE.

Actuellement 13 entreprises sont implantées sur la ZA intercommunale, employant plus de 80 personnes.

3. Compétence Environnement : Compléments tarifs REOM & Proposition d'engagement par Le Mans Métropole dans le cadre d'un groupement de commandes pour assurer la prestation tri des déchets d'emballages ménagers avec la construction d'un centre de tri

A. Compléments de Tarifs REOM

Suite à la révision des tarifs de REOM pour 2010, des réajustements ont été proposés par la commission environnement. Le conseil communautaire décide à l'unanimité après délibération :

- de modifier comme suit les tarifs de Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères T6 et T19 applicables au 1er janvier 2010 :
 - T6 Gîtes Ruraux accueillant jusqu'à 10 personnes = 135 €
 - T19 A Activités Médicales & Paramédicales : Cabinet Médical et Cabinet Dentaire = 100 €

- T19 B Activités Médicales & Paramédicales : Infirmières, Orthophonistes, Psychothérapeutes, Podologues, Kinésithérapeutes/Masseurs/Massage-Bien être/Autres = 50 €
- 2. de compléter les tarifs de Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères comme suit au 1^{er} avril 2010 :
 - T23 Organismes de formation à Domicile = 50 €

B. Proposition d'engagement par Le Mans Métropole dans le cadre d'un groupement de commandes pour assurer la prestation tri des déchets d'emballages ménagers avec la construction d'un centre de tri

Suite à la proposition de plusieurs collectivités de constituer un groupement de commandes pour la prestation tri des déchets ménagers recyclables, le Conseil communautaire a décidé d'engager la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise dans le lancement d'un marché d'appel d'offres pour la prestation tri des déchets ménagers recyclables dans le cadre d'un marché dont la durée serait de 8 ans (2012-2018) et d'autoriser le Président à signer la convention de groupement de commande dont Le Mans Métropole sera le coordonnateur, et tous les documents correspondant à ce dossier. Monsieur Hubert CHERBONNIER, est élu représentant à la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes.

C. Projet Éducation à l'Environnement et au Développement Durable du Centre Social de CONLIE

Le Centre Social de CONLIE a proposé un projet « Éducation à l'Environnement et au Développement Durable » afin de conduire des actions autour de ces thèmes, et notamment des animations avec les scolaires et les familles. Le conseil communautaire a décidé à l'unanimité d'apporter une participation de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise à ce projet en prenant en charge un spectacle à hauteur de 921,50€ (financé à 50% par Eco Emballages) et en allouant une subvention de fonctionnement de 800 €.

4. Compétence Équipements Sportifs et Scolaires

A. Seconde tranche de l'aménagement du Circuit PMR à TENNIE

Les membres de la commission « Tourisme » proposent d'améliorer l'accessibilité physique et de mieux appréhender le handicap mental sur le circuit pour Personnes à Mobilité Réduite dans le cadre d'une 2^{ème} tranche de l'aménagement du circuit de randonnée communautaire. Le montant prévisionnel des travaux est de 21 370 € HT, financé à 50% maximum par le CNDS et 25% maximum par le Conseil Général de la Sarthe.

Le conseil communautaire a décidé d'accepter le projet de 2^{ème} tranche d'aménagement du circuit de randonnée pour personnes à mobilité réduite sur la commune de Tennie et de solliciter une subvention auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale au titre du Centre National pour le Développement du Sport et du Conseil Général de la SARTHE.

B. Examen de demandes de subvention de fonctionnement 2010

JEUNESSES SPORTIVES DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE

Le conseil communautaire a décidé d'allouer une subvention de fonctionnement d'un montant de 13 055€ pour 2010 aux J.S.C.C. dans le cadre du financement de l'Éducateur Sportif à hauteur de 18h/semaine.

COLLEGE ANDRE PIOGER de CONLIE - Séjour en Angleterre

Une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 500€ a été allouée au Collège André Pioger de CONLIE pour le financement du séjour linguistique des élèves de 4^{ème} qui se déroulera en juin 2010.

OFFICE de TOURISME du PAYS de SILLE

Une subvention de fonctionnement d'un montant de 4 600€ a été attribuée à l'Office de Tourisme du Pays de Sillé pour 2010 dans le cadre de la convention d'objectifs qui a été conclue en février 2008 pour une période de trois ans afin que cet organisme assure une mission d'accueil, d'information et de promotion.

Monsieur Gabriel FARAMIN a été désigné en qualité de représentant de la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise en remplacement de Madame Sylviane SISINNO.

5. Vote des taux d'imposition pour 2010

Le conseil communautaire a décidé de maintenir les taux d'imposition comme suit pour 2010 :

- Taxe habitation = 2,94 %
- Taxe Foncière Propriétés Bâties = 4,14 %
- Taxe Foncière Propriétés Non Bâties = 9,46 %
- Taux Relais (Compensation Relais 2010)
 - Hors Zone (Taxe Professionnelle) = 2,74 %
 - En Zone (Taxe Professionnelle de Zone) = 9,63 %

6. Affaires diverses

A. *Décision Modificative n°1 au Budget Général 2010*

SECTION de FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	Article 61523 – Entretien de voies et réseaux (FONDS de ROULEMENT)	+	24 597 €
	Article 673 – Titres annulés sur exercices antérieurs	+	200 €
Recettes :	Article 7311 – Contributions directes	+	13 853 €
	Article 7318 – Compensation Relais	+	12 132 €
	Articles 74125 – Dotation d'intercommunalité	-	1 208 €
	Articles 74126 – Dotation de compensation	+	20 €

L'ordre du jour étant épuisé, M. Raoul MARTEAU lève la séance à 23 heures 20.

Vu pour être affiché le 6 avril 2010 conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des collectivités territoriales.

Le Président,
R. MARTEAU